

ÉTAPE 6 – LE PRÉDICAT

Présentation de l'étape

Vous avez sûrement remarqué que cette dernière étape n'est pas structurée comme les précédentes et que, de ce fait, vous n'y retrouvez pas plusieurs de vos rubriques habituelles. Non, il ne s'agit pas d'une erreur! En fait, comme nous l'avons déjà mentionné dans la présentation de la cinquième étape, il se peut vraiment que vous n'ayez même pas le temps, en une seule session de relation d'aide, de vous rendre jusqu'ici – à la matière liée au prédicat, c'est-à-dire au verbe et à ses compléments. Ce n'est pas dramatique puisque la plupart des problèmes majeurs de l'élève ont déjà été réglés (ou sont en voie de l'être!). Mais si jamais vous atteignez l'étape 6, sachez que vous y trouverez toute l'information dont vous avez besoin, à savoir l'habituelle présentation des notions grammaticales pour vous, les tuteurs, la feuille de théorie pour l'élève aidé ainsi que des exercices pertinents. Certaines rubriques, comme *Idées de rédaction* ou *Exercice pour les tuteurs et tutrices*, ne reviennent pas puisqu'il s'agit de la dernière rencontre avec l'élève. Vous n'aurez pas à lui donner de « devoirs », il n'aura pas à écrire un texte et, mais oui, vous n'aurez rien à corriger! D'autres rubriques sont disparues au profit de notre mot de conclusion, que nous vous conseillons fortement de lire puisque nous y abordons tout l'aspect psychologique lié à la dernière rencontre. Vous voyez, votre rubrique *Un peu de psychologie* n'est pas vraiment perdue! Cette dernière rencontre est importante pour l'élève, bien sûr, puisqu'il y a une « vie » après le CAF, des habitudes à conserver et des efforts à fournir pour pouvoir continuer de progresser en français écrit, mais elle l'est aussi pour vous puisque vous devez prendre conscience des « limites » de la relation d'aide, tout en étant capables d'amener l'élève à constater qu'il a des faiblesses, mais aussi des forces. Il faut donc absolument lire la conclusion, elle contient de précieuses informations!

Vous êtes prêts? Allons-y pour la matière de la dernière étape!

LE PRÉDICAT

Comme nous l'avons vu dans l'étape 2, le prédicat est constitué du verbe conjugué à un mode personnel, de ses modificateurs et de ses compléments. Nous parlerons très brièvement des modificateurs parce qu'ils ne posent pratiquement jamais de problèmes au moment de rédiger. En revanche, il est crucial de repérer les compléments du verbe pour les pronominaliser correctement et, surtout, pour accorder les participes passés des verbes pronominaux ou utilisés avec l'auxiliaire « avoir ».

1. Les modificateurs

Les modificateurs, comme leur nom l'indique, modifient le verbe, c'est-à-dire qu'ils expriment une nuance de sens ou de degré (ou d'intensité) quant à l'action exprimée par le verbe. Dans tous les cas, ils peuvent être supprimés sans que la structure de la phrase en soit affectée.

Exemples :

Ma sœur avale **goulument** son dessert.
Tu bats la mesure **à contretemps**.
J'attends sa lettre **avec sérénité**.

Les groupes qui peuvent avoir la fonction de modificateurs sont le groupe prépositionnel et le groupe adverbial.

2. L'attribut du sujet

Il est important de bien repérer les attributs du sujet pour ne pas oublier de les accorder avec le sujet même si celui-ci est placé loin. On pense souvent que seuls le verbe « être » et quelques autres tels que « paraître », « sembler », « demeurer »... peuvent introduire des attributs du sujet, ce qui n'est pas tout à fait vrai. Tout verbe qui, dans le contexte, pourrait être remplacé par le verbe « être » est attributif. Les participes passés utilisés avec l'auxiliaire « être » peuvent être considérés comme des attributs du sujet.

Exemple :

Les randonneurs reviennent **enthousiasmés** par la beauté du paysage.



On peut dire :

Les randonneurs sont **enthousiasmés** par la beauté du paysage.

3. Les compléments

Suivant son « régime », un verbe peut ou non avoir des compléments. Les verbes qui sont construits avec des compléments sont dits « transitifs », les autres sont dits « intransitifs ».

Par exemple, « aboyer » est un verbe intransitif. On ne peut pas aboyer quelque chose, ni de quelque chose, ni à quelque chose.

Le dictionnaire indique si un verbe est transitif ou intransitif.

Pour pronominaliser correctement les compléments du verbe, il faut savoir distinguer les compléments directs des compléments indirects. En effet, ils ne se remplacent pas par les mêmes pronoms. Les étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle ont en général bien des difficultés avec cette notion.

Les compléments directs (CD)

Soyez attentifs à bien faire respecter la procédure de reconnaissance à votre étudiant. En effet, il a sûrement pris l'habitude de poser la question « quoi? » ou « qui? » après le verbe. Cette stratégie fonctionne souvent, mais pas toujours; elle ne tient pas compte du régime du verbe.

Par exemple, dans la phrase suivante : *Il craint de tomber*, l'étudiant risque de procéder de la façon suivante :

Il craint de quoi? tomber... Il n'aura pas posé la question « quoi? », mais « de quoi? », il ne repèrera donc pas « de tomber » comme un CD. Pourtant, on craint quelque chose; « de tomber » est donc un CD. D'ailleurs, on dit : « il le craint » et non « il en craint ».

Il est important de repérer les CD pour accorder les participes passés utilisés avec l'auxiliaire « avoir ». C'est le moment d'apporter cette précision à votre étudiant. À l'étape précédente, nous avons parlé des participes passés utilisés seuls ou avec l'auxiliaire « être ». Il reste à voir le cas des participes passés utilisés avec l'auxiliaire « avoir ». En général, votre étudiant connaît déjà cette règle. Vérifiez-la avec lui : le participe passé utilisé avec l'auxiliaire « avoir » s'accorde avec le CD du verbe si celui-ci est placé avant.

Exemple :

Il a mangé toutes les pommes que j'ai achetées.

Cet exemple illustre comment s'appliquent les principes d'accord avec les participes passés. La flèche en pointillé qui relie « pommes » à « mangé » signifie que l'accord ne se fait pas puisque le CD est placé après le participe. La double flèche qui relie « pommes » à « que » signifie que le lien qui unit ces deux donneurs est un lien d'équivalence puisque le pronom « que » remplace le nom « pommes ». Enfin, la flèche qui relie « que » à « achetées » signifie que « que » donne ses traits d'accord à « achetées ».

Les compléments indirects (CI)

Ce qu'il faut bien préciser à l'étudiant, c'est que l'accord du participe passé ne se fait **jamais** avec le CI, même si celui-ci est placé avant.

Exemple :

Les personnes à qui j'ai parlé ne te connaissent pas.

Dans ce cas, il n'y a pas de flèche qui relie « qui » à « parlé » puisqu'il ne s'agit pas d'un CD, mais d'un CI.

Les problèmes de confusion des pronoms CD et CI

- Il arrive qu'on veuille pronominaliser le CD et le CI. À l'oral, on a tendance à omettre le CD. C'est une erreur à ne pas faire à l'écrit.

J'ai dit (à Annie) (qu'elle avait raison).
Je (le) (lui) ai dit.

À l'oral, on omet souvent « le ».

- On confond aussi assez souvent « en » et « y ». Le moyen de les distinguer est simple. « En » remplace un GPrép introduit par la préposition « de », « y » remplace un GPrép introduit par la préposition « à ».

Je m'attendais (à ce qu'il appelle).

Je m'(y) attendais.

Ainsi, avec cette étape, vous aurez vraisemblablement répondu à la plupart des questions de votre étudiant. Il aura certainement effectué des progrès appréciables, même s'il fait encore des fautes... Ce sera le moment de dresser le bilan. Voilà une étape importante, sûrement davantage que l'accord des participes passés utilisés avec « avoir », qui sont finalement relativement rares. Alors, ne l'oubliez surtout pas! Allez lire la conclusion et préparez-vous soigneusement pour ce bilan.